

Membres du CLD présents : Anne-Marie ARPIN, Laurent BATTIER (CBE), Marie-Hélène CHABERT, Alain MACHET, Xavier BONNET EYMARD, André FOURMAINTRAUX, Simone GAIDET, Véronique GENSAC, Blandine LICHNOWSKI, Jean Yves MONNERET, Joseph MOUGEL

Autres personnes présentes : Karine MUGNIER (APTV), Bernadette BONNET EYMARD (syndicat d'initiative La Côte d'Aime), Bernadette CHAMOISSIN (mairie d'Aime), Danielle BERTHIER (La « fruitière des artistes »).

Membres excusés : Joseph BONNEFOY, Marie Hélène COSTE, Ginette FATTET, Gisèle GAIDE, Agnès GIRARD, Bernard GSELL, Colette MAITRE, Gilles NANTET, René PINCK, Jean François QUEST, Robert TALBOT

**Thème de la séance : "le projet culturel de la Tarentaise :
Avis et préconisations du CLD"**

Préambule

A l'occasion de cette séance plénière consacrée au thème du projet culturel du territoire, le Conseil Local de Développement accueille Karine MUGNIER, chargée de mission pour l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise (APTV).

L'objet de cette rencontre pour le CLD, dans une logique de contribution citoyenne constructive, est d'apporter ses remarques et réflexions au projet culturel qui sera validé à l'occasion d'une commission qui se réunira le 15 décembre prochain.

Ce projet culturel a d'ailleurs été construit avec l'appui d'une commission d'élus, d'institutionnels et de citoyens où certains membres du CLD se sont investis.

Le projet culturel

Karine MUGNIER, chargée de mission, nous présente les fondamentaux du projet culturel. L'objet est de favoriser le développement culturel de la Tarentaise, le rendre accessible à tous et ce en s'appuyant sur les dynamiques locales.

L'intervention de l'APTV consiste à accompagner, mettre en réseau, développer des actions fédératrices ou des études sur le thème.

Ce projet culturel repose sur trois orientations principales :

- l'accès à la programmation culturelle,
- la communication et la coordination des actions
- la découverte et la pratique artistique et culturelle.

Des aides publiques peuvent être mobilisées pour les initiatives du territoire, soit dans le cadre des lignes financières liées aux politiques territoriales (Région et Conseil Général), soit dans la recherche de lignes financières classiques.

Remarques du Conseil Local de Développement

Promotion des activités culturelles

Le Conseil Local de Développement s'intéresse à la possibilité d'un agenda culturel. Il insiste sur la nécessité d'un agenda non pas figé mais actualisé et vivant.

En effet, certaines offres culturelles locales de qualité sont malheureusement peu connues notamment par les locaux et les fréquentations sont très faibles.

Les membres soulignent la pertinence de créer un site Internet dédié à la culture en Tarentaise. Ce dernier ne devrait pas être élitiste mais au contraire très exhaustif et prendre en considération toutes les formes de cultures. Ce site devrait être accessible à tous et une communication forte sur son existence auprès du grand public est à intégrer pour un intérêt et une information plus importante de la population locale et des touristes pour nos événements culturels.

L'agenda pourrait être partagé et dans la mesure du possible alimenté par les acteurs de la culture eux même afin de s'assurer de son actualisation, de sa richesse et de son dynamisme.

Parallèlement, un bulletin présentant le programme culturel au sens large de la vallée pourrait être diffusé par courriel périodiquement. Toutes les deux semaines par exemple. Une liste de diffusion pourrait être créée en intégrant des personnes relais chargées de rediffuser ce message dans leur « sphère » de contacts. Le réseau de l'APTIV et des membres du CLD pourrait, dans un premier temps avant élargissement, constituer cette liste de diffusion.

Culture, patrimoine et tourisme, trois piliers complémentaires

Les membres du Conseil Local de Développement souhaiteraient que notre « patrimoine », que notre « identité montagne » soient plus présents et pris en compte dans ce projet culturel de territoire. Il est important de favoriser la notion d'« identité » culturelle locale « autour de la montagne ».

En effet, l'axe 4 de la Charte de développement définit la nécessité de renforcer l'unité du Pays, et en l'occurrence d'affirmer l'aspect identitaire du patrimoine.

Il serait en effet pertinent de créer des passerelles plus importantes entre « arts vivants » et « patrimoine », deux thématiques qui ne peuvent que se rejoindre. Les spécificités de la Tarentaise doivent être fortement marquées et permettre au projet une identité locale forte, non transférable de territoire en territoire. L'esprit montagne ne doit pas être oublié mais au contraire renforcé dans ce projet culturel ainsi qu'au travers des actions qui seront retenues et soutenues.

L'environnement touristique est notre spécificité territoriale. Si les membres du Conseil Local de Développement ont bien compris que ce projet culturel est plutôt construit à destination des locaux, il est évident que notre offre culturelle doit être un paramètre incontournable à intégrer pour renforcer l'attractivité du territoire, notamment en intersaison, pendant la saison d'été, mais aussi pour les touristes d'hiver qui ne skient pas.

Ce projet culturel devrait être aussi lié au projet touristique et à l'étude en cours à ce sujet. Il devrait être considéré comme un véritable atout.

Parallèlement, l'offre culturelle « au touristes » doit aussi valoriser des « productions » culturelles locales.

Il serait pertinent que les acteurs de la Tarentaise puissent être associés de manière plus étroite à la proposition culturelle du Dôme Théâtre.

L'ingénierie

Contrairement à ce que pensaient certains membres, le projet culturel du territoire ne permettra pas de moyens financiers supplémentaires pour le territoire, mais s'appuiera sur les moyens des politiques contractualisées avec la Région et le Conseil Général.

Il s'agit plutôt d'une organisation et d'un approfondissement des actions à développer dans le cadre de ces politiques. Les moyens humains de ce projet sont ceux de l'APTV, dont le rôle est un rôle d'ingénierie : animer, coordonner, accompagner.

Des élus expliquent que l'APTV n'a pas de fiscalité propre, son rôle doit nécessairement s'inscrire dans une mission d'animation mais il ne faut pas oublier les actions et projets culturels portés par les autres intercommunalités dont les communautés de communes.

L'APTV est la porte d'entrée pour les initiatives. Le Conseil Local de Développement insiste sur la nécessaire communication à construire et à développer autour de cette ingénierie pour que les porteurs de projets puissent avoir connaissance des aides envisageables mais aussi des moyens humains disponibles pour les accompagner.

Autres

Les membres estiment que ce projet culturel se doit de prendre en considération des initiatives intéressantes menées sur notre territoire et s'attacher à favoriser leur assise, les renforcer et éventuellement les développer. Est évoquée la Maison des Arts à Aime qui semble fédérer beaucoup d'énergies.

Est soulevée aussi l'intérêt de s'intéresser aux territoires voisins (Italie, vallée de la Maurienne...). Des projets communs ou a minima des échanges d'expériences ou des mutualisations seraient pertinents. Plus généralement la Tarentaise se doit de rester une vallée ouverte sur l'extérieur en accueillant par exemple des artistes en résidence. Cette notion d'accueil à développer est commune à d'autres commissions de l'APTV.

Est évoquée suite à cette plénière la possibilité d'ouverture du concept de culture non seulement à tous les arts, mais aussi à la connaissance scientifique, technique et économique afin d'élever le niveau de la connaissance partagée pour mieux faire face aux mutations économiques et touristiques pressenties. Les jeunes devraient éventuellement être associés à cette démarche.

Préconisations

Les membres du Conseil Local de Développement remercient les élus de l'APTV de les associer à ce projet culturel de territoire. Ils évaluent pleinement le travail réalisé par les commissions et l'équipe technique de l'APTV.

Après une rencontre en comité restreint le 15 octobre et cette séance plénière sur le thème du projet culturel de territoire, les membres du Conseil Local de Développement de Tarentaise Vanoise souhaitent apporter les contributions suivantes :

- **Il serait pertinent de renforcer une « identité montagne » dans les différents axes du projet culturel et dans la sélection des actions à venir. Les notions de patrimoine et de culture doivent être envisagées de manière complémentaire aux sein des politiques et projets locaux. Bien que plutôt dédié aux locaux, le projet culturel de territoire doit aussi prendre en considération nos spécificités touristiques.**
- **Le Conseil Local de Développement pense que la qualité d'un projet culturel de territoire tient essentiellement à la qualité et à la richesse du lien entre les acteurs et de l'animation d'un réseau. Ce paramètre doit être au cœur du projet culturel. Des outils conforteraient ce réseau, notamment la création d'un site Internet dédié à la culture en Tarentaise, exhaustif, dynamique, accessible et collaboratif. Un réseau de diffusion de l'information culturelle via les adresses électroniques de personnes ressources pourrait être structuré.**

Le CLD remercie l'APTV pour son attention et son intérêt pour les préconisations formulées. Il souhaiterait vivement continuer à être associé aux réflexions en cours sur la thématique concernée (notamment dans le cadre l'étude confiée au bureau NACRE "pour un Espace d'enseignement artistique de territoire »).

La séance se termine vers 20h00 un buffet est proposé aux personnes présentes.

